

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 10
CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE - SOUTIEN AUX PROJETS
ASSOCIATIFS

Rapporteur : Madame Odile SAUGUES

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, la Ville met en place chaque année une enveloppe de 635 000 € afin de contribuer à la mise en œuvre de projets associatifs sur les quartiers concernés.

Soixante-six projets ont déjà bénéficié d'un soutien financier de la commune.

Dix projets ont été examinés, répondant aux critères définis par la commune en concertation avec les autres partenaires institutionnels. Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de 48 200 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2009.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément au tableau joint en annexe,
- d'autoriser en temps utile le versement de ces subventions aux associations concernées,
- d'autoriser la signature éventuelle de conventions de partenariat avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maitre d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention CUCS Ville accordée pour 2008	Subvention CUCS Ville demandée pour 2009	Subvention CUCS Ville proposée pour 2009
ACEPP AUVERGNE Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Région Auvergne	Lieux de vie et de diversité - Contribuer à promouvoir la parentalité par des actions d'information et de sensibilisation au respect de la diversité familiale, sociale et culturelle dans les lieux d'accueil existants. - Sensibiliser, accompagner et former les acteurs de l'enfance et de la petite enfance à la mise en oeuvre d'une pédagogie centrée sur la diversité. - Prendre en compte la parentalité dans tous les aspects de la vie sociale et professionnelle. Quartiers concernés : Tous quartiers Public : 200 familles	14 999,88	/	1 500,00	1 500,00
Association Pour Actions Culturelles à la Gauthière	Animation culturelle à la Gauthière Créer une dynamique culturelle auprès des jeunes par la mise en place d'actions hebdomadaires. Favoriser la création de lien intergénérationnel en participant aux projets fédérateurs du quartier, impliquant les jeunes comme acteurs de ces projets. Quartiers concernés : la Gauthière, la Plaine Public : Jeunes et jeunes majeurs	18 281,00	/	1 250,00	1 000,00
ASSOCIATION TOUS ENSEMBLE	La valorisation de la diversité pour un développement et une intégration durable, par le biais du savoir, de la culture, de l'éducation et la défense de l'égalité des chances. Valoriser les savoirs par le biais d'ateliers pédagogiques et de sorties culturelles dans la région et développer la connaissance par des actions de nature scientifique ou environnementale, ouvertes à tous, enfants ou adultes. Quartiers concernés : Ensemble des quartiers Nord Public : environ 470 enfants et 130 adultes	29 863,00	/	3 420,00	1 700,00
CAF 63	Atelier d'écriture : Mon quartier dans la Ville Atelier d'écriture à destination des adultes du quartier. Mis en place avec un intervenant pour permettre l'expression individuelle en lien avec la vie du territoire et les manifestations culturelles. Quartier concerné : les Vergnes Public : 10 personnes	4 344,00	/	1 000,00	1 000,00

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention CUCS Ville accordée pour 2008	Subvention CUCS Ville demandée pour 2009	Subvention CUCS Ville proposée pour 2009
C'ŒUR DE RUE	<p>Les discriminations et vie de quartier Combattre les discriminations par le biais du dialogue, pour faire évoluer les mentalités dans ce domaine, qu'il y ait une prise de conscience et permettre aux jeunes et moins jeunes de s'inscrire dans une démarche citoyenne afin qu'ils deviennent acteurs de la vie de leur quartier et de la cité. Quartiers concernés : Quartiers en ZUS Public : environ 600 personnes de 6 à 60 ans et plus</p>	14 700,00	/	4 000,00	3 500,00
CONCORDIA AUVERGNE	<p>Accompagnement de jeunes sur des projets de volontariat associatif Clermont-Fd quartiers Nord SERVICE CIVIL VOLONTAIRE-Quartiers Nord Dans le cadre des actions de volontariat, il s'agit de proposer à 5 jeunes clermontois âgé de 18 à 25 ans d'acquérir une formation et une expérience professionnelle et d'être acteurs de leur ville en s'investissant dans la vie des quartiers auprès d'associations. Ces dernières pourront bénéficier d'un soutien humain sur des projets et dans la durée ; la prise en charge de l'indemnité perçue par ces jeunes sur une base d'un travail hebdomadaire de 26 h se reporte à 65 % pour l'Etat et 35 % pour la Ville. Quartiers concernés : les quartiers Nord Public : Jeunes résidant à Clermont-Fd au nombre de 5</p>	56 355,00	15 000,00	15 530,00	15 000,00
CORUM SAINT JEAN	<p>Passeport pour demain Mettre à la disposition d'un public fragile un outil articulé autour de 4 thèmes (santé - citoyenneté - technologie nouvelle - culture), permettant d'acquérir des connaissances à travers des actions complémentaires ou associées, avec un accompagnement qui conduit les participants à acquérir de l'autonomie, à se former et rentrer dans une démarche citoyenne. Quartiers concernés : Fontgiève - Saint-Alyre - Saint-Jacques Public : 60 jeunes de 18 à 25 ans du Corum et ceux issus de publics suivis par les partenaires</p>	14 000,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00

Maitre d'ouvrage	Intitulé des projets	Coût de l'action €	Subvention CUCS Ville accordée pour 2008	Subvention CUCS Ville demandée pour 2009	Subvention CUCS Ville proposée pour 2009
MAISON DES JEUX	<p>Animations ludiques dans les quartiers Par la mise en place d'actions autour des jeux, permettre et favoriser le "mieux vivre ensemble". Il s'agit aussi de pouvoir devenir acteur ressource auprès des partenaires associatifs ou institutionnels des quartiers qui souhaitent utiliser le jeu comme outil pédagogique. A ce titre, seront déclinés : la création d'une halte-jeux à Champratel, des ateliers "parents/enfants" à la Gauthière, un soutien à la gestion et à l'organisation de la Ludothèque de l'association "Espoir de Femmes" à la Gauthière...</p> <p>Quartiers concernés : Croix de Neyrat, Fontaine du Bac, la Gauthière, Champratel, Saint-Alyre, Fontgiève. Public concerné : tout public</p>	8 150,00	/	2 000,00	2 000,00
MAISON DES POTES	<p>Commission Femmes et Animations socio-éducatives A travers des permanences d'information, un accompagnement personnalisé et des animations, la Maison des potes souhaite lutter contre l'isolement et les difficultés particulières rencontrées par des femmes résidant sur les quartiers ZUS. Quartiers concernés : Quartiers ZUS Public : Habitants des quartiers concernés</p>	60 950,00	8 000,00	9 000,00	8 000,00
PARENTHESE	<p>Lieu d'accueil parents/enfants et point d'animation du quartier Offrir dans un même lieu plusieurs activités comme un espace enfant dans le cadre de l'espace bien être, un programme d'accompagnement à la naissance ou un espace d'arts plastiques. Ce lieu se veut être un lieu d'échanges de paroles et de partage. Il permettra des rencontres et de nouer des liens au profit d'un métissage social et intergénérationnel. Quartiers concernés : Saint-Alyre - Fontgiève Public : 336 habitants de tous âges</p>	128 071,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL		349 713,88	37 500,00	52 200,00	48 200,00

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 juillet 2009

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Odile SAUGUES